

# **Prévision de la demande, coût de service et mécanismes réglementaires**

**Audience devant la Régie de l'énergie  
Le 31 août 2020**

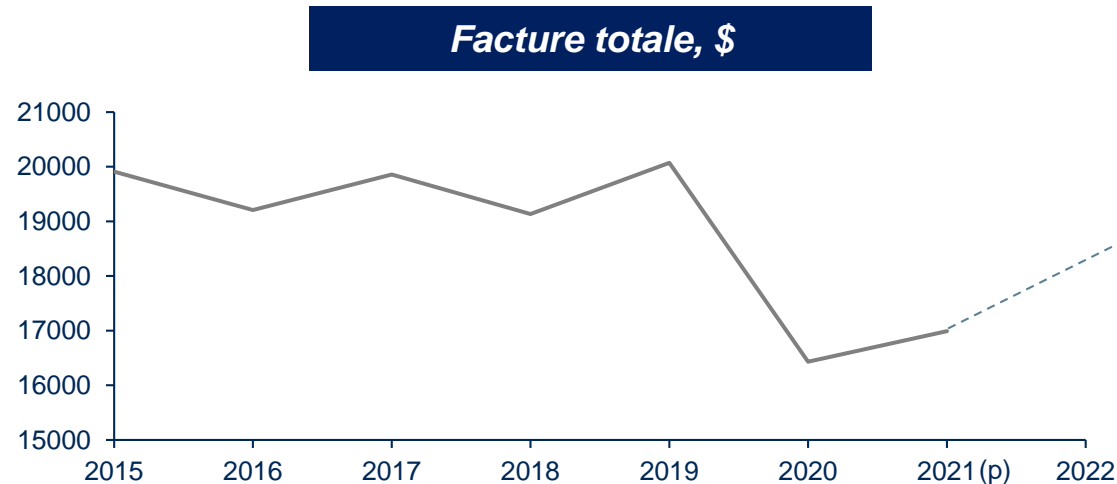
**Original : 2020.08.30**

*Énergir-G, Document 5  
(8 pages)*

# Retour sur l'année en cours (2019-2020)

## Année 2019-2020 marquée par des tarifs exceptionnellement bas

Cas type : Commerce – 41 500 m<sup>3</sup>



### Ajustements tarifaires CT 2020

#### Distribution : ↓ 10 %

- ✓ Baisse ponctuelle de l'amortissement des frais reportés (CFR)

#### Transport : ↓ 26 %

- ✓ Révision finale des tarifs de TCPL (2018-2020)
- ✓ Retour d'un trop-perçu important de TCPL

#### Équilibrage : ↓ 20 %

- ✓ Révision finale des tarifs de TCPL (2018-2020)

#### Fourniture

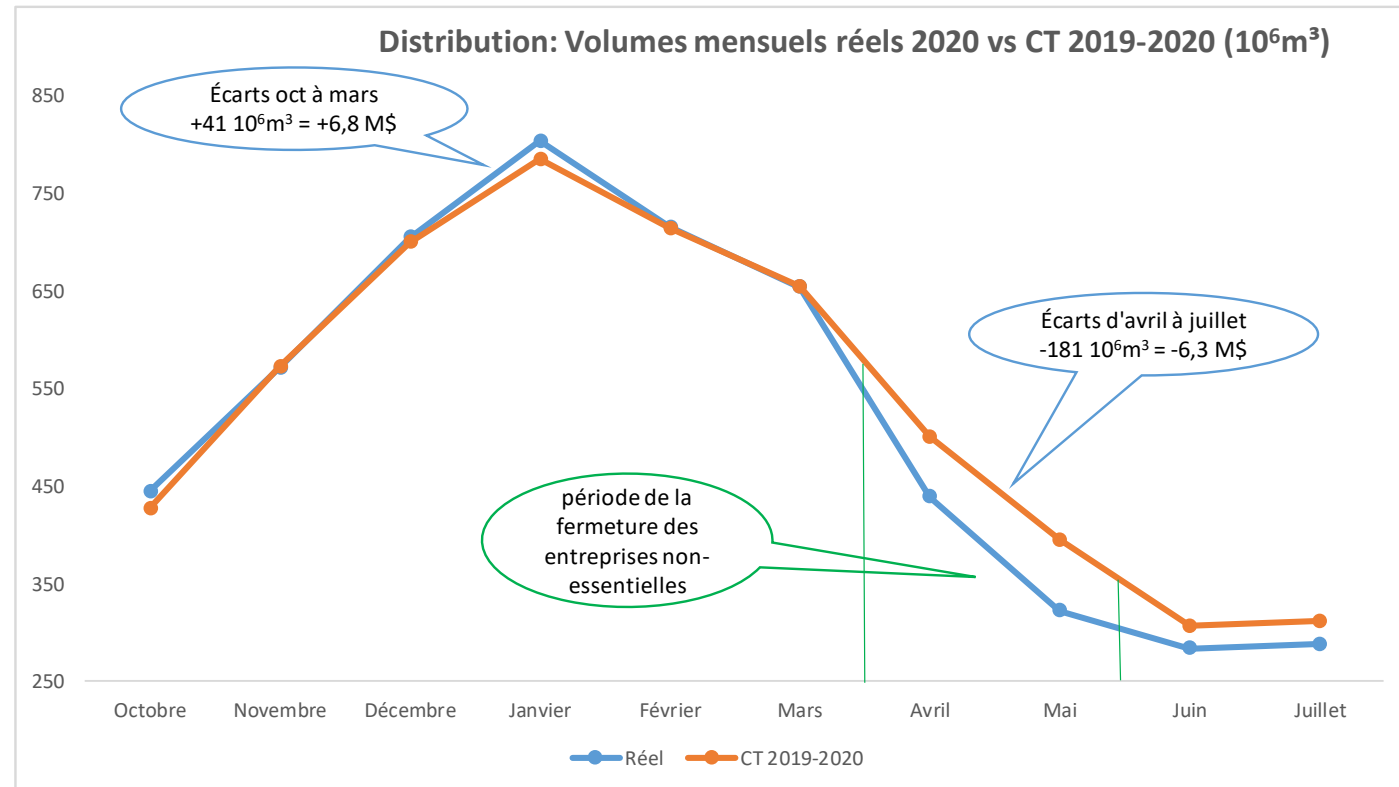
- ✓ Année marquée par des prix de fourniture très bas

Pour l'ensemble des services, l'année 2019-2020 a été marquée par des variations temporaires qui ont eu un effet à la baisse important sur les tarifs. Une hausse était ensuite à prévoir.

# Retour sur l'année en cours (2019-2020)

## Une année en deux temps

- ☐ Hausse de la consommation et des revenus vs la CT 2019-2020 jusqu'à la fin mars 2020
- ☐ Renversement avec la pandémie depuis avril 2020...



**Les volumes et les revenus favorables des 6 premiers mois ont grandement aidé à mitiger les effets de la pandémie.**

# Retour sur l'année en cours (2019-2020)

## Résultats anticipés (sur la base des résultats observés au 31 juillet 2020)

### ❑ Baisse des revenus de distribution liée à la diminution des volumes

- Écart à récupérer des clients au terme de l'exercice 2019-2020 qui devrait se situer autour de 2,0 M\$, représentant une baisse de consommation de 217 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>

### ❑ Autres composantes du service de distribution : des effets qui tendent à se neutraliser

- Baisse des investissements anticipée vs la CT 2019-2020, dont la plus grande proportion est déjà prévue dans la prévision 4/8 2020 => baisse intégrée dans les soldes d'ouverture de la CT 2020-2021 et non attribuable à la pandémie

#### compensée par

- Baisse des revenus de supplément de recouvrement, découlant des mesures d'allégement offertes aux clients
- Pression au niveau des comptes à recevoir, mais gestion des priorités au niveau des dépenses d'exploitation afin de respecter l'enveloppe autorisée

### ❑ Écarts aux services de transport et équilibrage

- Hausse des écarts défavorables déjà expliquée à la prévision 4/8 2020, jumelée à la baisse des revenus occasionnée par la pandémie : impact anticipé de l'ordre de 44,0 M\$

# Cause tarifaire 2020-2021

- ❑ Dépôt : 1<sup>er</sup> avril et 7 mai 2020
- ❑ Les tarifs 2020-2021 ont été déterminés sur la base de données disponibles **avant l'émergence de la situation entourant la COVID-19**

## Ajustements tarifaires CT 2020-2021

- ❑ **Distribution : ↑ 0,7 %**
  - Application de la formule paramétrique pour les dépenses d'exploitation
  - Hausse des dépenses d'amortissement des CFR
- ❑ **Transport : ↑ 50 %**
  - Hausse des tarifs de TCPL à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021
- ❑ **Équilibrage : ↓ 13 %**
  - Acquisition d'un service de pointe sur le marché secondaire comme solution de rechange à l'achat de transport courte distance en hiver

## Pandémie COVID-19

- ❑ La pandémie aura possiblement un effet à la baisse sur les volumes de gaz naturel distribués
- ❑ L'incertitude qui plane toujours sur l'économie rend difficile l'établissement de prévisions fiables pour la prochaine année
  - Différents scénarios de prévisions de volumes évalués, présentant tous un niveau d'incertitude et de volatilité
  - Reprise des activités depuis mai 2020 dans le secteur de la construction → pas d'écart significatif sur la base de tarification anticipée vs CT 2020-2021
- ❑ Énergir souhaite limiter pour la prochaine année la hausse de ses tarifs
  - Une révision à la baisse des volumes prévus se traduirait par une hausse des tarifs
- ❑ Une révision des volumes de la CT 2020-2021 pourrait compromettre l'application des nouveaux tarifs au 1<sup>er</sup> décembre 2020

**Énergir propose de maintenir les tarifs tels que déterminés dans un contexte pré-COVID-19**

# Une multitude de scénarios possibles...

## Cause tarifaire 2020-2021

- Pas de pandémie
- PIB : 1,56 %

## Scénario A

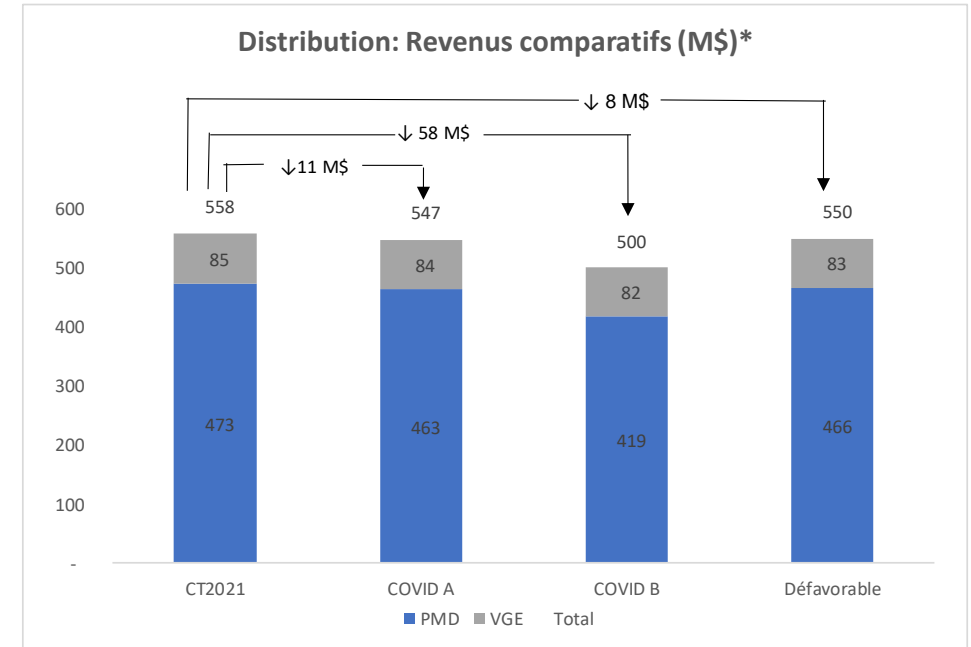
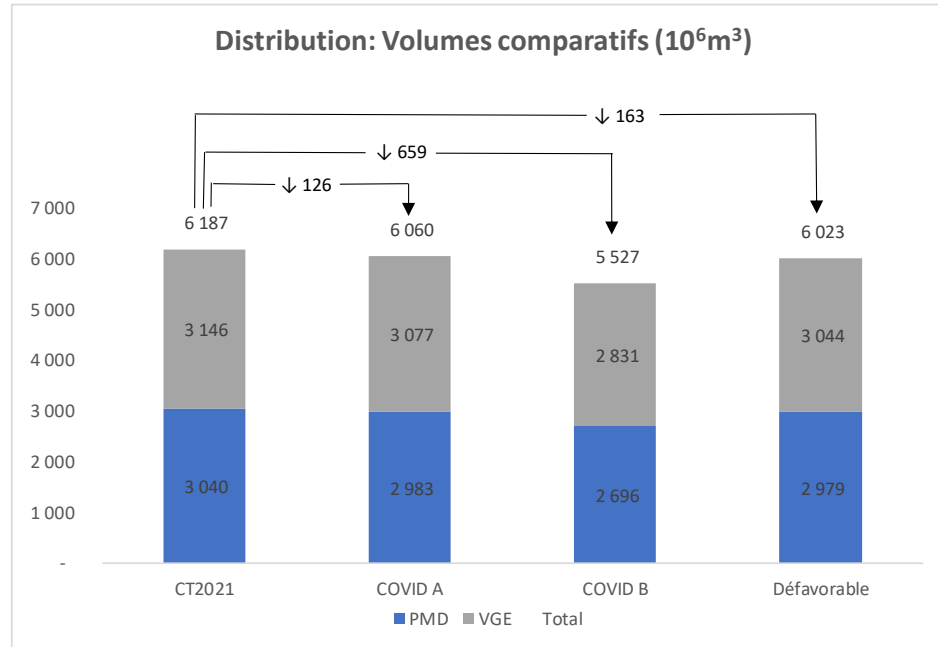
- Reprise des activités été 2020 sans 2<sup>e</sup> vague
- PIB : 2,8 %

## Scénario B

- 2<sup>e</sup> vague de la pandémie à l'hiver 2020-2021
- 2<sup>e</sup> cycle de confinement
- PIB : -3,0 %

## Scénario défavorable

- PIB : 0,56 %



\* Revenus établis avec tarifs 2020

- Tous les scénarios présentent un niveau d'incertitude élevé
- Scénarios A et défavorable : faible impact en terme de variation tarifaire vs scénario de base

## Distribution

### 1) Impacts liés à la variation des volumes

- ❑ **Découplage des revenus** : permet de capter tout écart de revenus lié à la prévision des volumes de vente
  - Les écarts liés à l'année 2020-2021 seront constatés au Rapport annuel 2020-2021 et récupérés dans les tarifs de l'année financière 2022-2023. Dans le cas d'un écart important, la récupération pourrait se répartir sur quelques années, de manière à limiter l'impact tarifaire

### 2) Impacts liés à la variation des coûts

- ❑ **Formule paramétrique** : Établissement des dépenses d'exploitation en fonction de l'inflation et de la croissance du nombre de clients
  - Mise à jour du nombre de clients au Rapport annuel 2020-2021 : Une croissance moindre du nombre de clients aura un effet à la baisse sur les coûts
  - Énergir estime que la formule paramétrique lui offre une latitude suffisante pour ajuster ses dépenses d'exploitation tout en introduisant un incitatif à la gestion prudente de celles-ci
- ❑ **Formule de partage des trop-perçus/manques à gagner** : Incitatif à la gestion prudente des dépenses

## Transport et équilibrage

### Révision du plan d'approvisionnement

- Le plan d'approvisionnement sera révisé à l'automne 2020, sur la base d'une nouvelle projection de volumes
- Énergir adaptera également sa structure d'approvisionnement en continu en fonction de la demande réelle
- Les variations des volumes et du plan d'approvisionnement auront un effet sur les coûts et les revenus, et se traduira par la constatation au Rapport annuel 2020-2021 d'un trop-perçu ou d'un manque à gagner aux services de transport et d'équilibrage

### Mise à jour des tarifs

- Si nécessaire, les tarifs de transport et d'équilibrage pourraient être modifiés en cours d'année tarifaire 2020-2021 pour refléter une baisse des volumes et/ou une variation des coûts réels, conformément aux articles 12.1.2.1 et 13.1.2 des *Conditions de service et Tarif*

- L'allègement réglementaire comporte un ensemble de mesures formant un tout cohérent et équilibré
- Malgré la situation incertaine et les enjeux liés à la COVID-19, Énergir estime que le cadre réglementaire actuel met à sa disposition les outils lui permettant de s'adapter au contexte économique